



Municipalité de Lac-Sainte-Marie  
MRC Vallée-de-la-Gatineau  
Province de Québec  
106, chemin de Lac-Sainte-Marie, C.P.97  
Lac-Sainte-Marie (Québec) J0X 1Z0  
Tel.: (819) 467-5437 Fax: (819) 467-3691  
[yblanchard@lac-sainte-marie.com](mailto:yblanchard@lac-sainte-marie.com)

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE

## AVIS PUBLIC

---

Est par les présentes donné par le soussigné directeur général de la susdite municipalité que :

Règlement # 2021-01-002 déterminant la tarification des services municipaux 2021, a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le 10 février 2021, à compter de 16h30 en visioconférence Zoom à huis clos.

Donné à Lac Sainte-Marie le 11 février 2021.

Yvon Blanchard  
Secrétaire-trésorier

---

### *CERTIFICAT DE PUBLICATION*

Je soussigné, Yvon Blanchard, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil municipal entre 8h30 et 16h30 le 11 février 2021.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 11<sup>ème</sup> jour de février de l'an deux mille vingt et un.

Yvon Blanchard  
Secrétaire-trésorier



Canada  
Province de Québec  
MRC Vallée-de-la-Gatineau

Règlement # 2021-01-002

---

Règlement déterminant la tarification des services municipaux 2021

---

Considérant qu'un avis de motion et un projet de règlement ont été déposés à la séance ordinaire du conseil, tenue en date du 13 janvier 2021.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu d'adopter le Règlement # 2021-01-002 déterminant la tarification des services municipaux 2021 et que le conseil ordonne et statue par la présente ainsi qui suit, à savoir :

---

**ARTICLE 1** Les tarifs pour les services municipaux apparaissent à la grille suivante :

- Vidange de fosse septique (autre que le programme)
  - Fosse de rétention (par vidange) 110.00\$
  - Fosse de rétention de plus de 2500 gallons  
Par 100 gallons supplémentaires 3.00\$
  - Vidange en dehors du programme régulier pour  
système autre que fosse rétention 110.00\$
  - Vidange en dehors du programme régulier pour  
Système autre que fosse de rétention pour  
cause de travaux majeurs ou changement du  
système Gratuit
  - Vidange en dehors des heures régulières  
en surplus du tarif établi 120.00\$
  - Tarif d'omission au programme septique 110.00\$
  - Vidange toilette portative et stations de pompage  
de 100 gallons et moins 50.00\$
- Numéro civique (Plaquette) 55.60\$
- Plaque d'indentification pour chien 25.00\$
- Plaque d'indentification pour chien additionnel 5.00\$
- Documents
  - Copie compte de taxe et certificat 5.00\$
  - Carte routière et plaque véhicule 2.00\$
  - Attestation de conformité pour production  
animale 25.00\$
  - Transmission de documents par fax local 2.00\$
  - Transmission par fax interurbain 5.00\$
  - Transmission de document par messenger 15.00\$
  - Carte goutte d'eau lac des Bagnoles et 31 Milles  
(selon le coût et les frais d'expédition)
  - Épinglette 1.00\$
  - Casquette 10.00\$
  - Photocopies :
    - OSBL de la municipalité :
      - Noir et blanc 0.10\$
      - Couleur 0.20\$
      - Papier fourni ½ tarif
    - Autre personne, commerce ou organisme :
      - Noir et blanc (moins de 15) 0.35\$
      - Noir et blanc (Plus de 15) 0.30\$
      - Couleur (moins de 15) 0.45\$
      - Couleur (plus de 15) 0.40\$
      - Papier fourni ½ tarif

• Recherche aux archives par les employés	Coût réel
• Rapport accident ou autre	13.75\$
• Extrait du rôle	0.40\$
• Copie de page de règlement (max 35.00\$)	0.35\$
• Copie de liste électorale (par nom)	0.01\$
• Étiquette autocollante	0.10\$
• Plastification 8,5 X 11 et moins	2.00\$
• Plastification 8,5 X 14	3.00\$
• Transmission par courriel ou par la poste :	
▪ Document à caractère officiel	10.00\$
▪ Document informatif	Gratuit
• Bac roulant vert 240 l pour déchets	61.60\$
• Bac roulant bleu pour recyclage	79.55\$
• Bac roulant brun pour compostage	0
• Ouverture de l'écocentre :	20.00\$

Les frais sont au volume au m<sup>3</sup> avec une quantité minimale de 1m<sup>3</sup> :

• Bardeaux propre	90.00\$ m <sup>3</sup>
• Débris construction mélangé	70.00\$ m <sup>3</sup>
• Béton propre	30.00\$ m <sup>3</sup>
• Petits arbres & branches (diamètre inférieur à 8")	40.00\$ m <sup>3</sup>
• Pneus avec jante	5.00\$
• Pneus surdimensionnés (48 po et +)	Non
• Matelas et sofa (par unité)	10.00\$
• Feuilles et végétaux (aucun sac de plastique)	Gratuit
• Métal	Gratuit
• Location emplacement de camping par jour :	
• VR et roulottes	35.00\$
• Tente et tente-roulotte	25.00\$
• Stationnement au quai public :	
• Par jour	8.00\$
• Courte durée	40.00\$
• Saisonnier	125.00\$
• Propriétaire foncier LSM	Gratuit
• Location salles centre communautaire :	
• La tenue d'activités ou d'événements à but non lucratif des contribuables de la municipalité de Lac-Sainte-Marie	Gratuit
• Les soirées familiales et les réceptions de mariage organisées par des contribuables	Gratuit
• Les cours d'accréditation et de la formation où les participants doivent déboursier une somme quelconque (arme à feu, piégeage, embarcation à moteur, etc.)	150.00 \$
• Les soirées familiales et/ou les réceptions de mariage et toutes activités à caractère privé organisées par et pour des non-résidents et non-contribuables	250.00\$
• Les activités organisées par des entreprises ou sociétés privées n'œuvrant pas sur le territoire de la municipalité de Lac-Sainte-Marie	250.00\$

**ARTICLE 3** Les tarifs pour services municipaux et autres frais seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

  
 Gary Lachapelle  
 Maire

  
 Yvon Blanchard  
 Directeur général